

Risques Psychosociaux

Les risques psychosociaux regroupent essentiellement le stress, les violences internes et/ou externes et le burnout (épuisement professionnel). Une de leurs particularités est qu'ils peuvent interagir entre eux (un salarié en état de burnout va devenir agressif et provoquer du stress chez ses collègues).

En France un salarié sur 6 estime en souffrir (enquête Sumer du Ministère du Travail). Au-delà de la mauvaise ambiance et de l'absentéisme, les conséquences peuvent être désastreuses pour l'entreprise et les salariés.

- » Dialogue
- » Respect
- » Clarté

Principes

La spécificité de ces risques professionnels nécessite l'intervention d'un psychologue spécialisé dans les relations au travail, en général un intervenant du Service de Santé au Travail.

Cette personne réalisera des entretiens individuels et des entretiens collectifs. Les résultats seront présentés et un plan d'actions sera proposé. Ces actions portent généralement sur :

- » L'organisation (définition des fonctions par exemple)
- » La mise en place d'échanges (CHSCT par exemple)
- » Le respect (de la hiérarchie intermédiaire par exemple)

Notre offre

Notre société vous propose de vous accompagner en plusieurs étapes :

- » De présenter à l'encadrement, aux salariés la démarche,
- » De prendre contact avec votre service de santé,
- » D'organiser les réunions,
- » D'organiser les entretiens
- » De faire circuler l'information (comptes rendus, mails),
- » De mettre en place le plan d'actions.

Le coût de notre prestation est de 1200 euros HT.

L'intervention du psychologue peut être gratuite suivant votre Service de Santé au Travail et le quotas d'heures qu'il vous accorde.

*...un accompagnement adapté
à la maîtrise de vos risques...*